

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 12 mai 2008, à 18:30 heure, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance spéciale du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Messieurs les Conseillers, Luc Plante, Michel Bolduc, Steve Plante, Jérôme Bélanger et Harold Bureau, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Roland Giguère, Maire.

Était absente Madame Marise Poulin.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

La présente séance spéciale a été convoquée par Monsieur Marc Bélanger, directeur général/secrétaire-trésorier, pour le sujet suivant seulement :

- Résolution pour annexe « C » du règlement d'emprunt no. 69-2008.

97-2008

ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, qu'ils reconnaissent avoir reçu l'avis spécial de convocation et approuvent le moyen de signification de l'avis comme s'il avait été fait conformément au Code Municipal.

ADOPTÉ

98-2008

AJOUT RÈGLEMENT D'EMPRUNT 69-2008 - ARTICLE 1

Proposé par Monsieur Harold Bureau,
Secondé par Monsieur Luc Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'intégrer à l'article 1 du règlement numéro 69-2008 un annexe « C » soit, la lettre de la contre offre d'achat du terrain bordant la Route 108 ouest, portant le numéro de lot 361-P, et une copie de la matrice graphique de ce dit lot.

ADOPTÉ

99-2008

LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

Proposé par Monsieur Luc Plante,

Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la séance spéciale soit levée.

ADOPTÉ

LE MAIRE

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL/
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

ROLAND GIGUÈRE

MARC BÉLANGER